



Plan de situation

Implantation & volumétrie

Située dans un espace de verdure moyennement bâti, la parcelle est délimitée de manière claire par les voies de circulations qui la borde.

Le bâtiment projeté fait face aux usagers du Chemin de la Cigale. Sorte de porche d'entrée, il se veut être un jalon fort, se distinguant par une architecture épurée et sobre tout en restant à l'échelle de l'ensemble bâti qui l'entoure. Sa forme se joue des contraintes du plan parcellaire complexe en utilisant celles-ci afin d'en faire une image forte. En respectant les limites constructibles qui viennent côtoyées, une forme claire s'intégrant pleinement au site est obtenue.

Architecture

La disposition du bâtiment et sa forme permettent de séparer les accès en 2 secteurs : un premier qui comprend les résidents/visiteurs et un second avec les employés/livraisons. Le parking visiteurs, qui accueille également les bus des résidents, jouxte directement l'entrée principale. Cette entrée ouvre l'accès à de larges espaces communs, généreusement vitrés mais également aux voies de circulations verticales qui permettent aux résidents et aux visiteurs de rejoindre directement les unités. Les livraisons se font, quant à elles, à l'Est, du même côté que l'accès des employés. Ceux-ci ont ainsi un accès direct à une circulation verticale secondaire qui relie les vestiaires du sous-sol aux autres locaux qui leur sont propres. Cette séparation des fonctions permet une gestion optimale des flux, tant au niveau pratique qu'à celui des nuisances ou de la sécurité des résidents.

Utilisation

L'ensemble est organisé de la manière suivante :

- Au rez-de-chaussée sont regroupés tous les espaces publics ainsi que la zone administrative. En ouvrant les salles polyvalentes sur la salle à manger, on peut bénéficier d'un seul espace regroupant également la cafétéria et le hall d'entrée.
- Les unités sont organisées aux étages. Chaque unité est composée d'un étage de 13 chambres et d'un second de 17 chambres. De cette manière, chaque unité trouve un niveau où se concentrent les soins et les locaux communs.
- Le sous-sol comprend tous les locaux techniques, les vestiaires mais également la cuisine. Bénéficiant d'un éclairage naturel et généreux grâce aux ouvertures donnant sur une grande cour extérieure, son emplacement centré permet d'alimenter directement les étages et la salle à manger avec un réseau de distributions verticales.
- A l'extérieur, le jardin est concentré au sud du bâtiment. Son accès se fait par les locaux communs à savoir la cafétéria, la salle à manger et le local fumeur. Sa disposition offre aux utilisateurs d'avoir une vue dégagée sur le paysage et de bénéficier d'un ensoleillement optimal. En surélevant cet espace de la rue qui le borde, on optimise encore la vision. Son périmètre, clairement défini par un muret, garantit sécurité aux résidents tout en permettant un contrôle facilité des déplacements au personnel. Un petit sentier invitant à la promenade agrémenté cette zone de verdure.

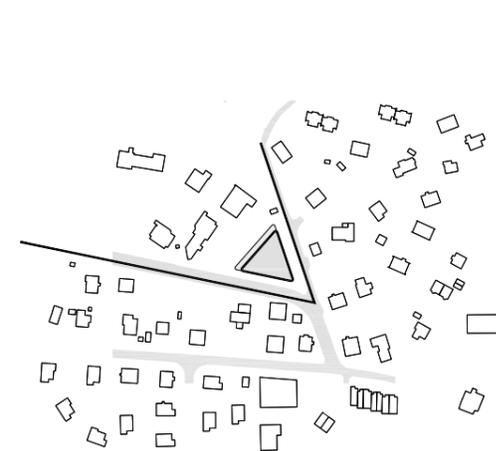
A chaque étage est disposé le même noyau central composé d'un escalier, d'un petit et d'un grand ascenseur. Les sanitaires et divers locaux de rangements viennent également compléter ce volume. Sa position et sa forme, parallèle aux murs de façades, permettent d'organiser judicieusement les circulations en son pourtour, circulations qui distribueront ensuite les différentes affectations.

Ce moyen permet ainsi d'optimiser le système porteur de l'ouvrage en reportant, du sous-sol au dernier étage, les charges sur un même alignement.

L'arrondi des angles visible en façades se reporte également à l'intérieur. Ce geste architectural dynamise et fluidifie le cheminement des utilisateurs et invite à la déambulation. Ces circulations offrent également un regard sur l'extérieur constamment possible grâce aux ouvertures situées aux extrémités de chaque cheminement.



Urbanisme



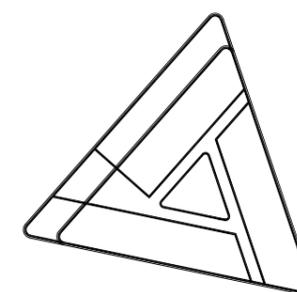
Forme



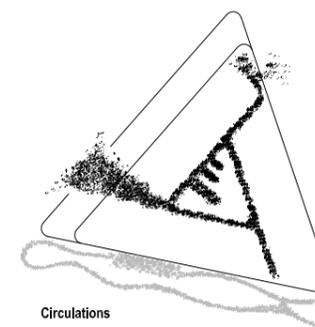
Accès



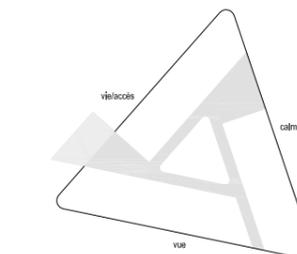
Organisation



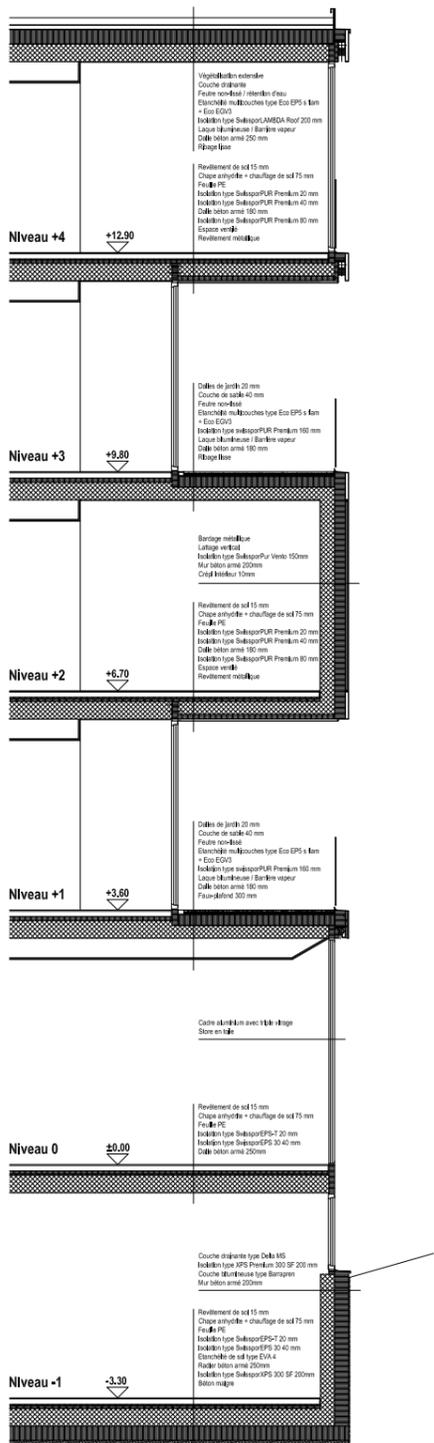
Structure



Circulations



Orientations



Construction et énergie

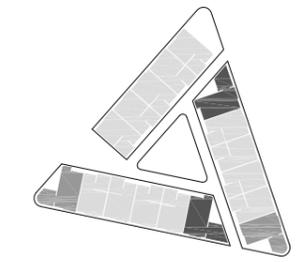
La conception de l'enveloppe a pour but d'atteindre 3 objectifs : celui d'un bâtiment répondant au standard Minergie P Eco, celui d'un résultat esthétique et contemporain, et enfin celui d'offrir une façade durable dans le temps.

Constitué d'un béton d'une épaisseur de 20cm, d'une isolation de type SWISSPORPUR Vento de 15cm et d'une façade ventilée métallique, le coefficient de transmission thermique U de la façade atteint les 0,15W/m²K.

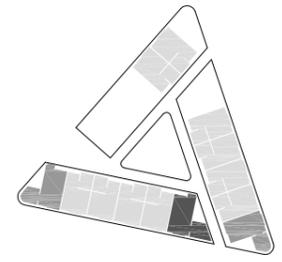
En plus de ses propriétés statiques, la structure en béton armé amène également une inertie thermique de haute qualité pour la gestion du climat. Le gain solaire passif est optimisé grâce aux vitrages généreux qui vont du sol au plafond. Au rez-de-chaussée, la protection solaire par des stores en toile permet à la lumière de pénétrer dans les espaces, réduisant l'utilisation de la lumière artificielle.

Des faux-plafonds permettent de regrouper un maximum de technique telle que la ventilation. Pour celle-ci, un monobloc en toiture reprend le réseau des unités situées aux étages alors que ceux reprenant le réseau du rez-de-chaussée et des locaux enterrés sont situés au sous-sol.

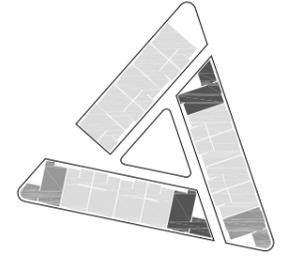
La façade métallique permet d'obtenir un résultat contemporain, uniforme et durable. En marquant les têtes de dalle avec des éléments lisses, on ancre visuellement ce nouvel objet dans le site. La toiture végétalisée conforte l'intégration de ce nouvel ouvrage dans le tissu qui l'entoure.



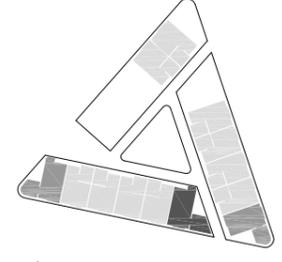
Niveau +1



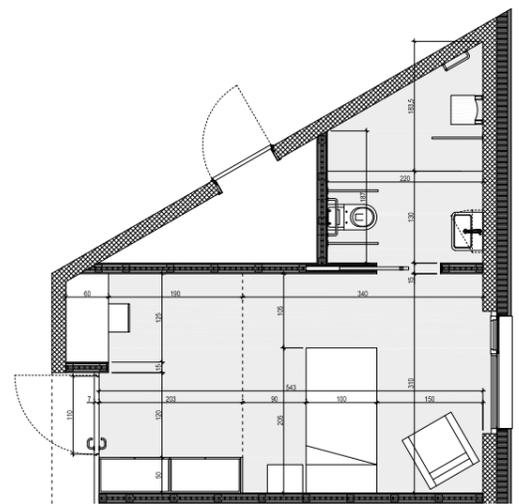
Niveau +2



Niveau +3



Niveau +4



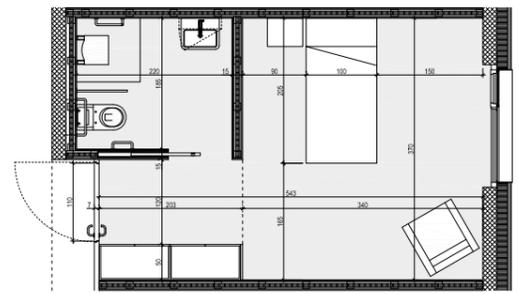
Chambre type 1 (6 unités)

La chambre de type 1 est située à l'intersection des couloirs de circulation interne et des rangées de chambres.

L'accès à la chambre est travaillé de manière à marquer clairement la transition entre le semi-privatif qu'est le couloir et le privé qu'est la chambre. Pour ceci, la porte d'entrée est disposée légèrement en retrait du couloir, afin de recréer une situation de porche d'entrée avec sa capacité à créer un seuil de privacité.

Cet espace personnalisable permet l'extériorisation du privé dans le commun, et accentue le sentiment de rentrer véritablement dans son propre petit appartement, tout en renforçant son appropriation en tant que véritable lieu de résidence et non comme simple lieu de séjour temporaire.

La disposition du volume de l'entrée permet une succession claire des différents espaces qui composent la chambre. Son plafond abaissé accentue cet effet de différenciation entre l'entrée et l'espace de jour et de nuit. Un petit meuble type secrétaire vient compléter cet espace d'entrée.

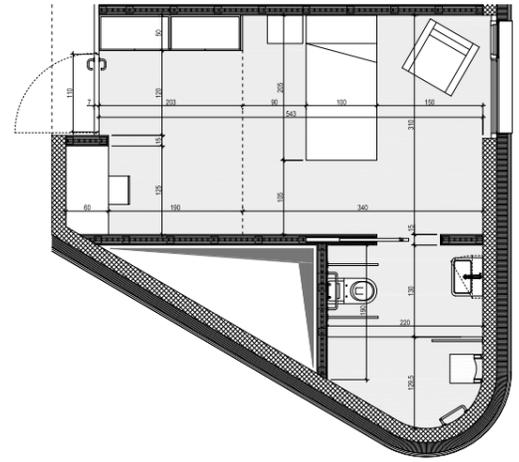


Chambre type 2 (46 unités)

La chambre de type 2 est située au centre des rangées de chambres.

De largeur un peu plus généreuse que le type 1, la salle de bain est ici intégrée au volume de l'entrée, à la manière d'une chambre d'hôtel.

L'espace en résultant offre ainsi l'opportunité aux résidents de personnaliser leur lieu de vie par une grande liberté d'aménagement de la chambre et l'intégration de leur propre mobilier, au gré de leurs goûts, habitudes et besoins.



Chambre type 3 (8 unités)

La chambre de type 3 est située aux 2 angles Sud-Est et Ouest du bâtiment.

La fenêtre de la chambre est travaillée comme une grande ouverture verticale du sol au plafond offrant une généreuse vue sur l'extérieur. Elle est divisée en 2 parties. Un petit ouvrant assure la ventilation naturelle et permet le contact direct avec l'extérieur, alors que la deuxième partie est composée d'un grand vitrage fixe. L'ouverture jusqu'au sol permet une vue optimale sur l'extérieur, même lorsque le résident est allié.

Coupe 1/50

Élévation 1/50



EMS La Cigale



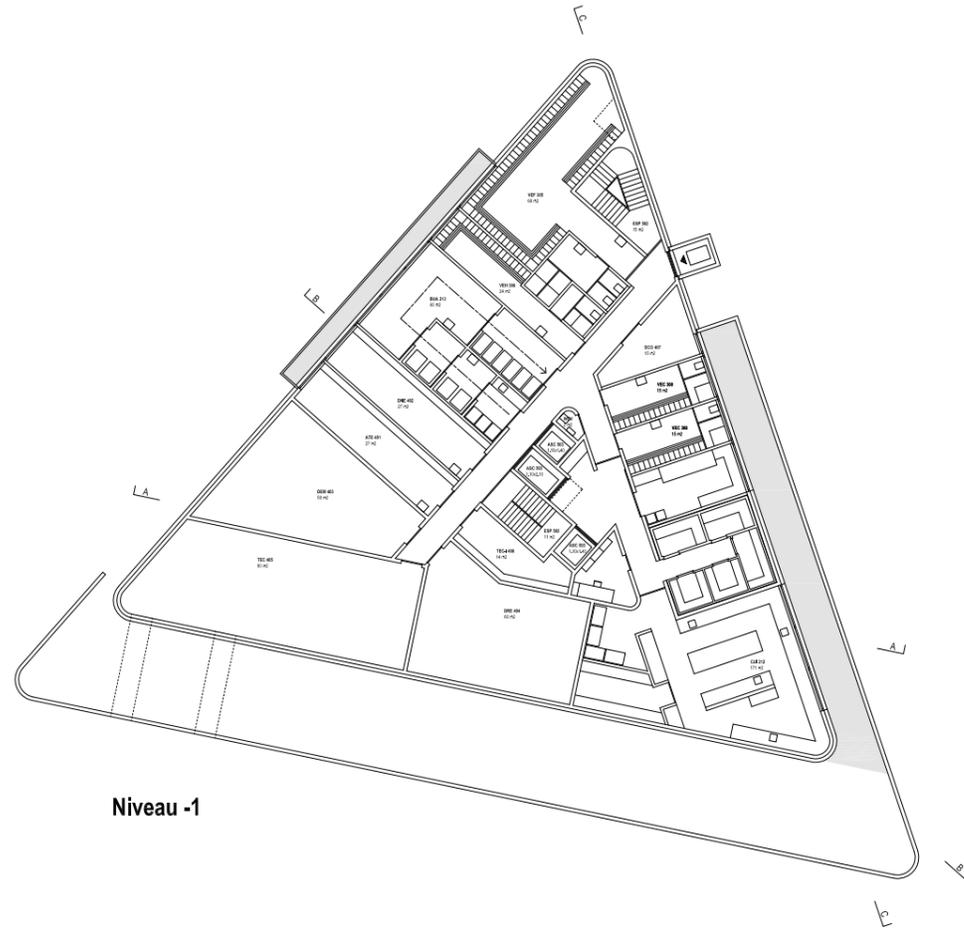
Jardin extérieur



Vue nocturne



Zone d'accueil



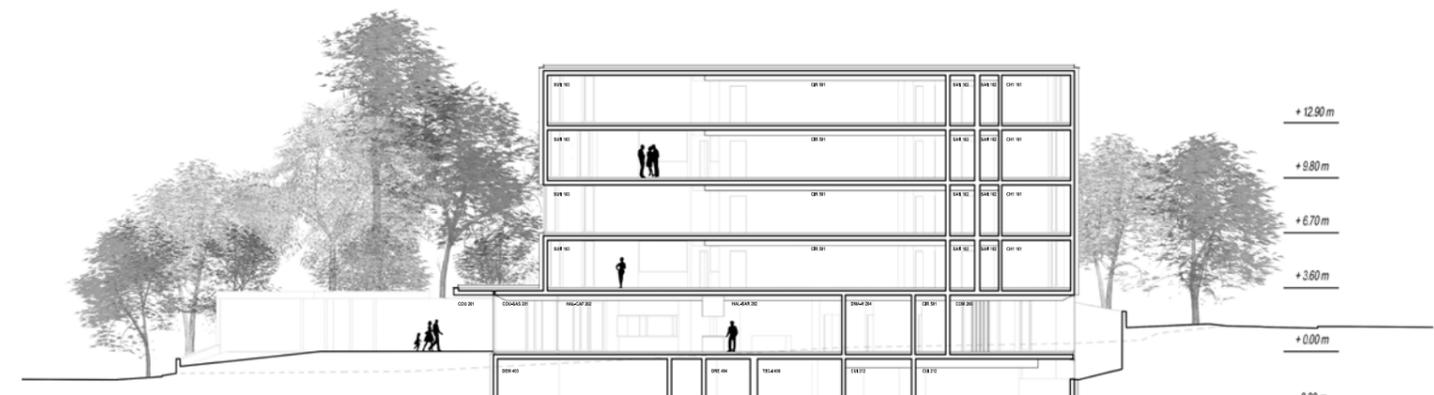
Niveau -1



Niveau 0



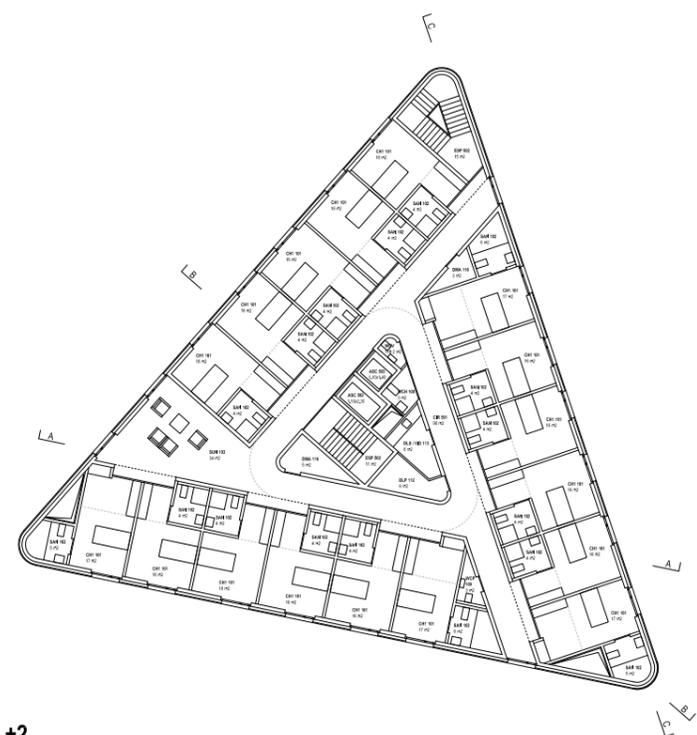
Elévation Sud



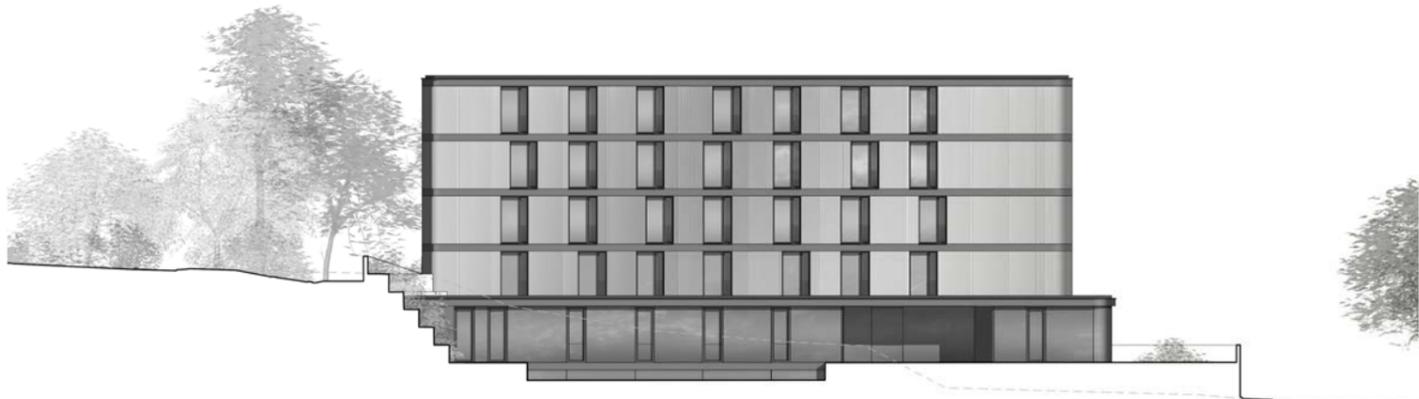
Coupe A-A



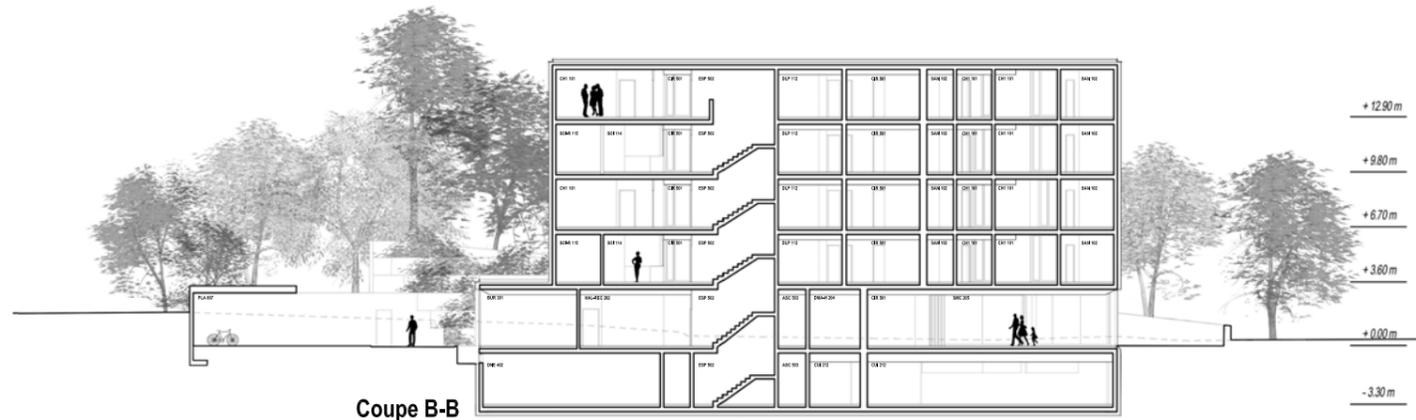
Niveau +1



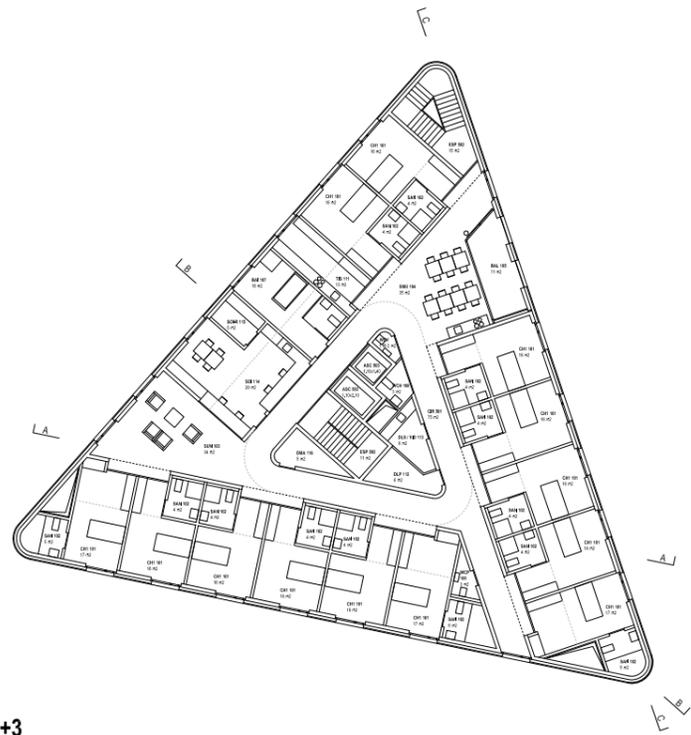
Niveau +2



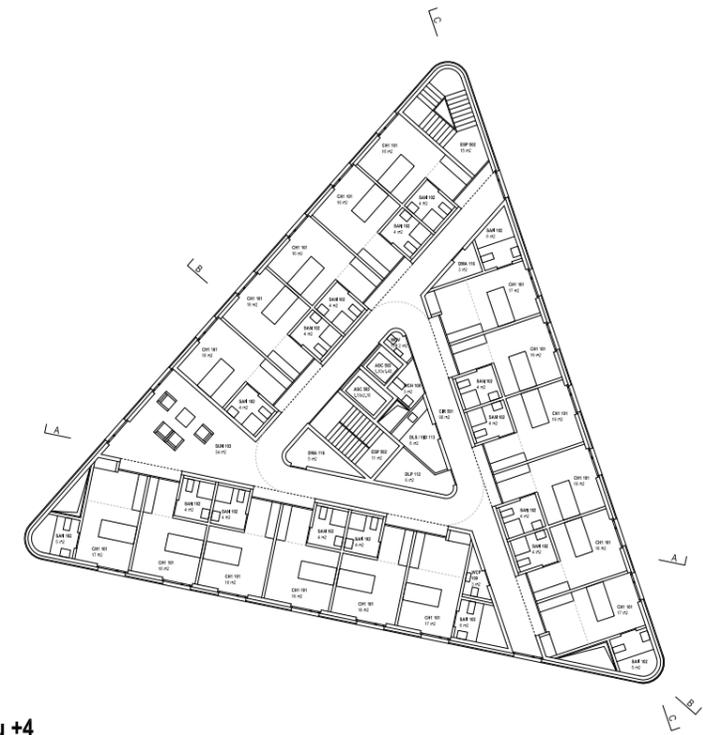
Elévation Ouest



Coupe B-B



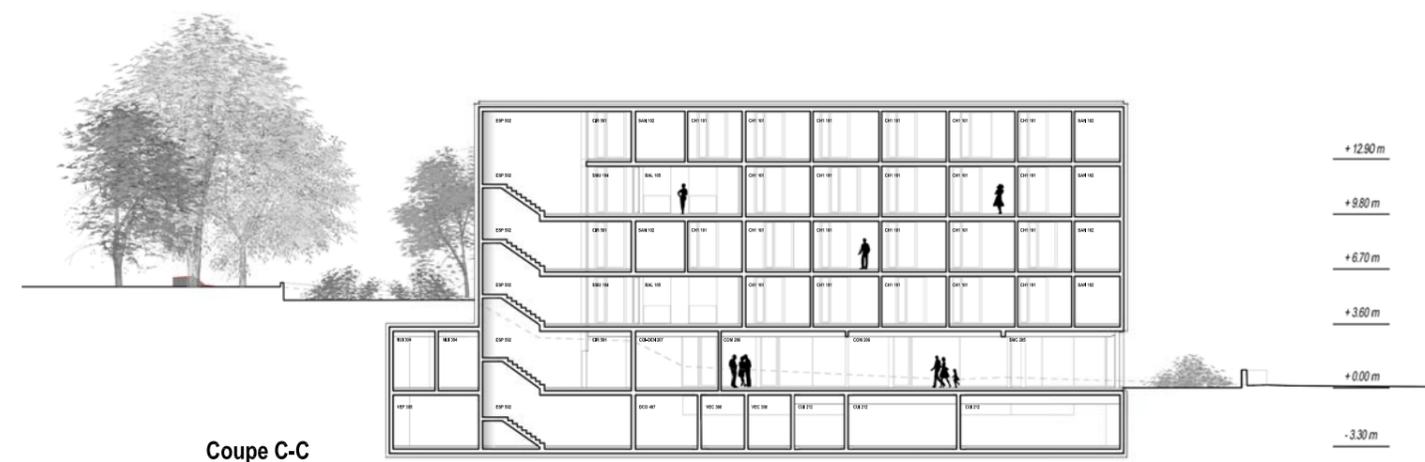
Niveau +3



Niveau +4



Elévation Est



Coupe C-C